

*Article 31 du Règlement***LA JOURNÉE MONDIALE DU SIDA**

M. Ross Reid (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame la présidente, j'attire l'attention des députés sur la fameuse Journée mondiale du SIDA, qui sera célébrée le dimanche 1^{er} décembre et dont le thème sera «Unissons nos forces.»

En insistant autant sur le danger qui nous menace tous que sur la nécessité de nous unir pour faire front commun, l'Organisation mondiale de la santé a non seulement voulu inviter à la compassion, mais a également exhorté tous les citoyens du monde à reconnaître le danger d'entretenir les préjugés qui entourent souvent le virus d'immunodéficience et le SIDA.

L'OMS invite la population à combattre activement la discrimination envers les personnes atteintes du VIH et du SIDA. Les attitudes discriminatoires nuisent à la qualité de leur vie. Par cette attitude les gens nient la réalité à savoir que cette menace nous guette tous. Le SIDA peut frapper n'importe qui: un fils, une fille, un frère, une soeur, un collègue ou un ami.

Comme toute autre affection, le SIDA est considéré au Canada comme une incapacité. Or, la Loi canadienne sur les droits de la personne interdit toute discrimination contre toutes formes d'incapacité.

Durant cette Journée mondiale du SIDA, des deux côtés de la Chambre. . .

Mme le vice-président: Le député a épuisé son temps de parole.

* * *

LE RÉSEAU NATIONAL DE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canada): Madame la présidente, les résidents de la Nouvelle-Écosse ont vraiment peur que le gouvernement leur fasse perdre l'accès au réseau national de transport ferroviaire. Nous n'avons pas oublié la décision impitoyable qu'il a prise il y a deux ans d'abolir les trains de voyageurs entre Thruro et Sydney. Nous craignons que le projet que nourrit actuellement le CN de privatiser ce tronçon ne constitue une tentative à peine voilée d'abandonner ce lien ferroviaire vital.

C'est avec un très grand intérêt que nous avons pris connaissance de la récente décision du cabinet d'annuler l'arrêt d'une compagnie nationale de transport qui aurait permis de ne plus exploiter le tronçon entre Chandler et Gaspé, qui s'étend sur 90 kilomètres. On nous dit, que cette liaison n'est plus rentable depuis des années. Pourtant, pour le sud de la péninsule gaspésienne dont l'éco-

nomie est particulièrement déprimée, le train est considéré comme un mode de transport essentiel, spécialement en hiver et en particulier pour les vieillards qui ne peuvent passer des heures à conduire une automobile ou à voyager en autobus.

C'est vrai, mais qu'arrive-t-il aux personnes âgées de la Nouvelle-Écosse qui habitent le long du tronçon Thruro-Sydney déjà abandonné? Que fait-on des milliers d'emplois qui dépendent du maintien de la liaison Thruro-Sydney? Le gouvernement a-t-il l'intention d'intervenir au plus tôt pour sauver ces lignes. . .

Mme le vice-président: Le député a épuisé son temps de parole.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Madame la présidente, hier, on a annoncé la conclusion d'une entente de développement régional avec le Québec. Le gouvernement du Canada s'est engagé à fournir 160 millions de dollars, et le gouvernement du Québec, 140 millions.

Je voudrais signaler que le gouvernement fédéral a apporté d'importantes contributions au développement régional non seulement pour le Québec, mais aussi pour ma région, le Canada atlantique, et pour l'Ouest.

Dans le budget de 1989, le gouvernement fédéral a annoncé l'octroi d'une allocation de développement régional pour chacune des grandes régions du Canada. Les 160 millions de dollars fournis par le fédéral dans le cadre de l'entente annoncée hier représentent une part de l'allocation du Québec qui n'avait pas encore été attribuée. Dans les provinces de l'Atlantique, cette allocation de développement régional pour cinq ans s'élève à 2,125 milliards de dollars. En moyenne, donc, 425 millions de dollars par an pourront, dans le cadre du financement actuel, servir à développer l'économie du Canada atlantique.

Le développement des économies de toutes les régions du Canada est une priorité du gouvernement. Il est très regrettable que certains députés de l'opposition se sentent obligés de se lamenter chaque fois que de l'aide est accordée à une région autre que la leur, surtout quand elle est. . .

Mme le vice-président: Désolée, votre temps de parole est écoulé. Le député de Carleton—Gloucester.

* * *

LES MINORITÉS VISIBLES

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Madame la présidente, plusieurs de mes électeurs qui travaillent pour Santé et Bien-être social Canada croient être